



COMMUNIQUE

Une assemblée générale des délégués de presse, avec notamment les élus NMPP, SPPS et SAD a eu lieu au siège du SGLCE CGT le 11 juin. Elle avait pour but de déterminer les actions à mener pour contrer le plan « défi 2010 » de la direction des NMPP.

Lors de cette assemblée, les camarades présents ont décidé de s'inviter dans les locaux d'un éditeur le 11 juin et d'une action suivie immédiatement par un arrêt de travail de 24 heures.

Le 11 juin à 14h00 environ 300 personnes étaient présentes au Siège du Groupe Lagardère avec la ferme intention d'être reçues par la direction dans le but d'obtenir de la part de l'opérateur des NMPP, des pressions sur la direction du groupe NMPP pour la tenue de réelles négociations sur le plan industriel de la distribution.

Après trois heures de présence dans les locaux Lagardère, un DRH du groupe a reçu une délégation du SGLCE-CGT.

Sous la pression, Rémi Pflimlin accepte de rouvrir les négociations : sur la base du maintien des centres ARM ainsi que celui d'un centre national de distribution des publications.

Malgré tout le mouvement d'arrêt de travail a été maintenu dans tous les centres NMPP et ceux de ses filiales SAD et SPPS.

A la SAD, les salariés ont manifesté leur attachement au mode de distribution actuel, assuré par des salariés à statut, en suivant très massivement la mobilisation, avec plus de 80% voire 100% de salariés employés grévistes.

Le niveau de mobilisation des salariés du SGLCE CGT de la distribution a obligé la direction du groupe NMPP à reconsidérer sa position première par l'acceptation de discussions sur le volet industriel de son plan.

Cette première victoire doit nous inciter à rester très vigilants et motivés jusqu'à la signature d'un accord sur les revendications du SGLCE-CGT.

Vos élus du SGLCE-CGT SAD

Paris le 12/06/2008